

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Délibération n° D-2013-2

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

INSTALLATION DE STATIONS D'AUTO PARTAGE SUR LA COMMUNE DE NIORT
- CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction Espaces Publics

**INSTALLATION DE STATIONS D'AUTO PARTAGE
SUR LA COMMUNE DE NIORT - CONVENTION
D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE
PUBLIC**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Ville de Niort est un des actionnaires de la Société Publique Locale SA Poitou-Charentes Auto-Partage, dont la mission est de développer l'auto partage sur le territoire des villes de la région. Cette action se concrétise par la mise à disposition du public ou des entreprises de véhicules électriques en libre service à partir de places de stationnement spécialement dédiées à cet usage sur le domaine public, avec installation de bornes de rechargement.

Les sites envisagés pour ces implantations sont :

- le haut de la rue de l'Hôtel de Ville (ex. rue Thiers) (4 places) ;
- le parking de la Gare (6 places) ;
- le parking situé rue des Equarts à proximité de la résidence Angélique (4 places).

Il est prévu l'implantation d'une autre zone de stationnement sur le secteur de Noron, mais son déploiement sera différé.

S'agissant de l'affectation d'une partie du domaine public, il est nécessaire de contractualiser cette occupation par une convention d'occupation temporaire au bénéfice de la SPL Poitou-Charentes Auto-partage. Cette convention sera signée pour une durée de 5 ans pendant laquelle l'occupation du domaine public sera consentie à titre gratuit. La convention précise les modalités de mise en oeuvre et d'entretien de ces zones de stationnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention d'occupation temporaire du domaine public consentie à titre gratuit pour une durée de 5 ans à la SPL Poitou-Charentes Auto-Partage ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE